



Le Président de la CCI des Landes et
Le Président du Conseil Régional de
Nouvelle-Aquitaine unis suite au rapport
du Conseil d'orientation des infrastructures

Le Président

Le Conseil d'orientation des infrastructures (COI), instance technique, a proposé jeudi 1er février ses scénarii d'investissements dans les transports pour les vingt prochaines années.

Quelque soit le scénario retenu, le Conseil propose de saucissonner la réalisation des infrastructures envisagées, en étalant les travaux dans le temps. La ligne à grande vitesse au Sud de Bordeaux avec les tronçons vers Toulouse, Dax et l'Espagne ne semble plus être une priorité. Le rapport suggère en particulier l'abandon de la ligne nouvelle Bordeaux-Dax.

Ce sont de très mauvaises nouvelles pour les Landes.

L'annulation possible d'une liaison nouvelle au Sud de Bordeaux, chaînon manquant d'une LGV européenne vers la Péninsule Ibérique et nouveau sillon indispensable pour le report modal, est incompréhensible pour tous les acteurs économiques.

Cette ligne doit, en effet créer les conditions d'un trafic performant et faire des Landes un maillon essentiel du transport de voyageurs et de marchandises. Elle est un accélérateur d'attractivité, de développement économique, touristique et du thermalisme pour notre département. Elle est aussi une réponse écologique et durable à l'engorgement routier dont nous souffrons.

Le Président de la CCI des Landes attend avec ses partenaires, le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Départemental des Landes et les deux agglomérations concernées de Mont-de-Marsan et Dax, une réponse autrement positive du Ministre des Transports Elisabeth Borne. Elle doit annoncer ses choix fin février et un calendrier de réalisation devrait être inscrit dans une Loi d'orientation des mobilités.

Les lignes nouvelles Bordeaux Toulouse et Bordeaux Dax, ne font qu'un, le projet Sud Europe Atlantique déclarés d'utilité publique et ne peuvent pas aujourd'hui être démantelés, mobilisons nous !